

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

Convocation : 22/09/2023

Affichage liste délibérations : 29/09/2023

Conseillers en exercice : 35 PRÉSIDENT : Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 31 SECRÉTAIRE : Madame SYLVESTRE

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit septembre à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Monsieur Loïc MEZIK ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Monsieur Tarik KHEDDACHE ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Edwige MOIOLI ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Nabiha LAOUADI a donné procuration à Monsieur Mohamed BOUDJELLABA

Madame Françoise BATUT a donné procuration à Madame Solange FORNENGO

Monsieur Jean-Yves CABALLERO a donné procuration à Monsieur Foued RAHMOUNI

Madame Yamina KAHOUL a donné procuration à Monsieur Abdel YOUSFI

DEL20230928_35

DÉLÉGATION DE L'EXPLOITATION DES MARCHÉS FORAINS D'APPROVISIONNEMENT – RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022

RAPPORTEUR : Alipio VITORIO

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le maire doit communiquer au conseil municipal un rapport annuel sur les activités des délégations de service public de la commune. Ce rapport est destiné à l'information des élus et des usagers.

Pour rappel, par délibération n°15 du 11 mars 2019, la ville de Givors a autorisé la société Lombard et Guérin pour exploiter ses marchés forains d'approvisionnement à compter du 1^{er} juillet 2019.

Par cette délibération, il s'agit ainsi de prendre acte :

- Du rapport d'activité de la société Lombard et Guérin portant sur l'année 2022.

Le rapport d'activité, joint à la présente délibération, a été soumis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 6 septembre 2023.

Un avis favorable à l'unanimité a été formulé par les membres présents.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

35 VOIX POUR

DÉCIDE

- DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2022 de la société Lombard et Guérin relatif à l'exploitation des marchés forains d'approvisionnement de la ville de Givors.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance,

Martine SYLVESTRE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230928-DEL20230928_35-DE

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2022

LOMBARD & GUÉRIN
GESTION DE MARCHÉS

PREAMBULE

**CE RAPPORT ANNUEL CONTIENT DES DONNEES ET
INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES AINSI QUE DES
STRATEGIES COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES QUI SONT
PROTEGEES.**

**EN CONSEQUENCE, IL N'EST PAS COMMUNICABLE AUX TIERS EN
L'ETAT (ART L 311-6 DU CODE DES RELATIONS ENTRE LE PUBLIC
ET L'ADMINISTRATION).**

**TOUTE TRANSMISSION DE CE DOCUMENT DEVRA
PREALABLEMENT ETRE SOUMISE A LA SOCIETE LOMBARD ET
GUERIN GESTION AFIN QUE LES ELEMENTS PROTEGES SOIENT
OCCULTES.**

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA DSP

1) Présentation de la méthode

En application de la loi Mazeaud du 8 février 1995, la société Lombard et Guérin Gestion présente, pour chaque contrat de gestion déléguée, un rapport comprenant les comptes de l'exercice. Ces derniers retracent l'ensemble des opérations afférentes à la mise en œuvre de la délégation du service public.

Le format de compte présenté s'appuie sur des notions universelles de gestion et d'usage classique dans les sociétés mettant en œuvre une comptabilité analytique, avec une adaptation à notre activité, à nos structures et à notre organisation. Il offre une vision synthétique et précise du contrat, tout en laissant suffisamment de place au détail.

Les données transmises sont à tous moments justifiables par notre système comptable et analytique. Au-delà de la dimension purement comptes du contrat, il reprend des éléments extra-comptables tels que le calcul d'une provision pour impôts et d'une rémunération des capitaux mis en œuvre pour dégager un résultat économique reflétant la rentabilité réelle du contrat.

2) Présentation des produits de droits de place

Le montant des droits de place HT s'est élevé à 124 435 € soit une hausse de + 72%.

3) Présentation des charges d'exploitation

Les charges se sont élevées à 129 182€ soit une hausse de +8%.

- **Redevance** : il s'agit de la redevance servie à la commune en application des dispositions contractuelles.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

- **Achats matières et approvisionnement.** *SANS OBJET*
- **Enlèvement et traitement des ordures.** *SANS OBJET*
- **EDF, eau, gasoil, essence** *SANS OBJET.* Art 11 à la charge de la ville.
- **Entretien, réparation et fournitures** Ce poste est relatif aux dépenses d'entretien engagées. *SANS OBJET*
- **Publicité** Le budget d'animation est un budget spécifique voté chaque année par le Conseil Municipal Art 14 – Budget annuel spécifique. *SANS OBJET*
- **Autres achats et charges externes** Poste qui inclut les frais de déplacement, mission et réception, fournitures, affranchissement et téléphone.
- **Coût de personnel direct des marchés** correspond aux éléments de rémunération et aux charges rattachées aux régisseurs placiers. Il inclut également les frais de déplacement, les frais et charges liés au remplacement du personnel en cas d'absences (congrés, formation, arrêts de travail, etc...).
- **Coûts de personnel direction opérationnelle** représente la quote-part de secrétariat et de direction opérationnelle répartie sur le contrat selon la clef de répartition des frais généraux (cf. infra).
- **Dotations aux amortissements** cf. *tableau d'amortissements en annexe.*
- **Dotations aux provisions** : il s'agit de quittances non payées et présentant une très faible perspective de recouvrement. *SANS OBJET*
- **Plus ou moins-value de cession** *SANS OBJET*
- **Provisions, pertes exceptionnelles et hors exploitation** *SANS OBJET*
- **Taxes** : regroupent toutes les taxes (CVAE et CFE) à l'exception de l'impôt sur les sociétés.
- **Assurances** : la répartition de l'assurance des véhicules est basée sur l'affectation et le type de véhicules utilisés sur les marchés. Quant aux assurances multirisques exploitation / dommage aux biens et l'assurance responsabilité civile, elles sont réparties en fonction du chiffre d'affaires de l'exercice (cf *attestations en annexe*).
- **Frais généraux :**
Clef de répartition utilisée pour les frais généraux :

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

- 50% au prorata de la valeur ajoutée dégagée par l'exploitation des marchés de la ville en année N et ramenée au total des valeurs ajoutées des affaires gérées directement par la société Lombard et Guérin Gestion sur le même exercice,
 - 50% sur la part de chiffre d'affaires que représente la ville en année N par rapport au niveau de chiffre d'affaires global de la société Lombard et Guérin Gestion sur la même période.
- **Charges financières sur capitaux mis en œuvre** : *SANS OBJET.*
 - **La participation des salariés** représente le reversement aux salariés de la quote-part de résultat bénéficiaire prévue par les textes. *SANS OBJET*
 - **Impôts** : ce poste représente le montant de l'impôt sur les sociétés calculé avant participation des salariés et charges financières sur les capitaux mis en œuvre.

Le déficit d'exploitation s'élève à – 4 748 € sur l'exercice

Aussi conviendra-t-il d'envisager avec la collectivité l'actualisation tarifaire qui s'avère nécessaire au rétablissement de l'équilibre financier de la DSP, incluant la juste rémunération du délégataire, conformément à l'art. 24 du contrat qui nous lie.

4) Patrimoine mis à la disposition du délégataire

La Ville met à la disposition du délégataire un périmètre concédé qui comprend :

- Givors Centre : Place Camille Vallin et une partie de la place Jean Jaurès
- Givors Vernes : Place du Colonel Fabien
- Givors Canal : Esplanade de la place Charles de Gaulle

5) Biens et immobilisations nécessaires au service délégué

Alimentation électrique

Les installations sont mises en œuvre et entretenues par la ville.

Les commerçants des marchés bénéficient d'un réseau de prises électriques. Les abonnements sont souscrits par la ville auprès d'EDF. Chaque commerçant alimentaire peut ainsi éclairer et réfrigérer ses produits.

Alimentation en eau

Les installations sont mises en œuvre et entretenues par la ville. Le nombre de points de puisage doit permettre de pourvoir les besoins en eau des commerçants conformément à l'arrêté du 09 mai 1995.

Local sanitaire

Le marché du centre dispose d'un local sanitaire à disposition des commerçants en sous-sol de la Mairie. Un bloc sanitaire neuf a été mis en service, il est installé dans la cour latérale gauche de l'Hôtel de Ville. Le marché des Vernes dispose d'un local sanitaire à disposition des commerçants. Il est de nouveau en fonction mais les conditions d'hygiène ne sont pas bonnes.

Local à conteneurs

Les marchés ne sont pas pourvus d'un local pour stocker les conteneurs poubelles entre deux séances de marché. La question de la mise en place du tri sélectif et des filières de valorisation qui vont avec sont en cours de réflexion. Une date butoir apparaîtra à l'horizon du 01.01.24 pour les biodéchets.

Vestiaire

Les marchés ne sont pas pourvus de vestiaires.

Parkings :

Des zones de stationnement sont mises à la disposition des commerçants par la ville sur chaque marché.

6) Programme contractuel d'investissement

Le programme d'investissements prévu contractuellement est le suivant :

- Installation de sous-compteurs dans les armoires électriques sur le marché du centre et le marché des Vernes
- Rehaussement des armoires électriques du marché du centre
- Création de toilettes sur le marché du Centre
- Mise en place d'une signalétique sur les marchés

L'étude menée par les techniciens sur les différents sujets, ainsi que la paralysie du fonctionnement lié au confinement ont amené la collectivité à différer la réalisation des travaux pour garantir une cohérence technique (diagnostic des installations), une fonctionnalité commerciale (déplacement de certains commerçants du marché) et une pertinence économique (certains matériels sont en état) globales.

L'arbitrage s'est porté sur un transfert de ligne de charges entre les armoires électriques et les sanitaires pour un montant de 42 260 €HT.

7) Inventaire des biens

Matériel	Nombre	Nature du bien
Facturière électronique	2	Propre
Imprimante mobile	2	Propre

8) Effectifs mis à la disposition de la délégation

- 1 structure support au siège social (atelier, service paie, comptabilité, secrétariat, informatique, communication) qui assure la tenue technique, comptable et financière du contrat et la gestion administrative du personnel.
- 1 directeur opérationnel à temps partiel
- 1 assistante de direction à temps partiel
- 2 régisseurs-placiers à temps partiel,
- Les remplaçants de l'équipe titulaire pendant les périodes d'absence (congrés, formations, arrêts de travail etc...)

ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

1) Objet de la délégation de service public

Exploitation des marchés forains d'approvisionnement pour le compte de la ville
Le délégataire effectue et contrôle le placement des commerçants, perçoit les droits de place et procède au recrutement des commerçants.

Les opérations de propreté à l'issue des tenues de marché, la collecte et le traitement des déchets sont à la charge de la collectivité.

Il sert à la Ville une redevance annuelle versée chaque trimestre.

2) Activité du service

Le nombre de jours moyens de marché mis en œuvre au cours de l'année :

Centre - 52 mercredis - 52 vendredis - 52 dimanches
Vernes - 52 jeudis - 52 samedis
Canal - 52 mardis

3) Indice de fréquentation

Marché	Abonnés (Au 31/12/2022)	Volants (Moyenne sur l'année)
	2022	2022
Centre	105	16,46
Vernes	19	8,58

La liste des commerçants abonnés est jointe en annexe.

Le tableau de fréquentation des commerçants volants par tenue de marché est joint en annexe.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

4) Consommations électriques et eau

Elles sont prises en charge par la collectivité.

5) Écarts au règlement

Le fonctionnement des marchés impose de la part du délégataire un rappel constant des règles de bon déroulement fixées par le règlement intérieur. En la matière plusieurs leviers d'actions sont utilisés et parmi eux :

- La distribution de circulaires destinées à expliquer un fonctionnement ou recadrer des comportements quand les dérives sont plus générales (ex stationnement, propreté, etc...).
- L'expédition de courriers individuels pour des cas plus graves et/ou ciblés (retard ou refus de paiement, non présentation des documents de commerce etc...).

Copie de l'intégralité de ces documents est adressée en temps réel à l'autorité municipale.

6) Événements ayant marqué l'année

- Retour du déballage de l'emprise extérieure du marché du centre sur la rue Gambetta,
- Commission de marché le 08/03/22,
- Les plans de placement ont été complètement retravaillés en concertation avec la collectivité et mis en œuvre sur le terrain.

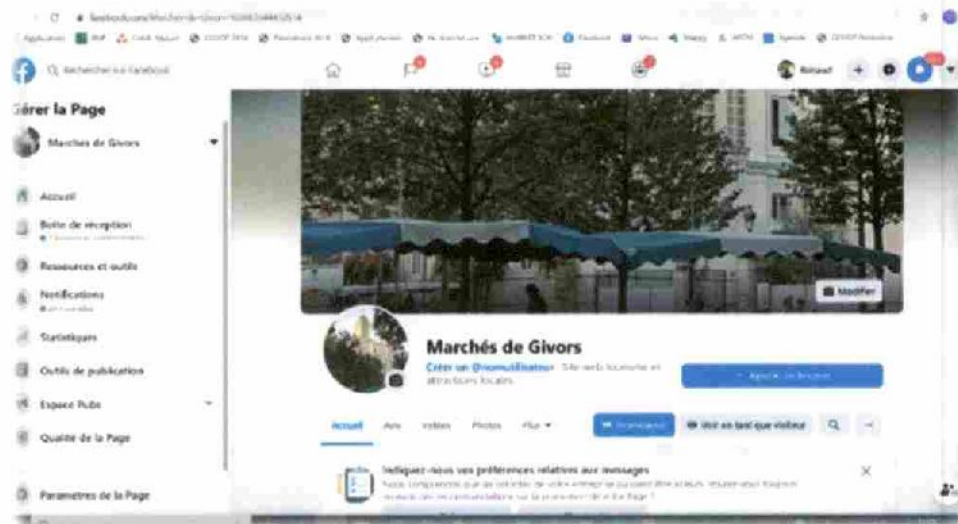
L'année 2022 marque la fin de la pandémie de la Covid 19 mais en porte encore les stigmates notamment en termes de disparition de commerçants.

Sur le plan opérationnel, Monsieur RIOU a quitté l'entreprise en octobre 2022. Monsieur DUPONT, Directeur Général de la société a repris la direction opérationnelle du marché, assisté par Mme Stéphanie DUBREUIL, très présente sur le terrain, et Walid KALAI régisseur placier.

Cette réorganisation a amélioré le CA des marchés, et des résultats en hausse continue sont attendus en 2023.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

- Une page Facebook, dédiée au marché, a été créée en 2019. Elle regroupe déjà 591 abonnés,



L'équipe municipale est invitée à nous rejoindre pour créer un dynamique sur :



<http://www.facebook.com/marchésdegivors>

7) Suivi des demandes d'abonnement

Les demandes d'abonnements sont adressées en Mairie et étudiées en commission de marché en présence du Maire ou de son représentant dûment délégué, du représentant du délégataire et des représentants des commerçants

8) Récapitulatif des animations organisées

Le rôle du délégataire en matière d'animations est de soumettre des propositions à l'autorité municipale qui traite ensuite en direct avec les fournisseurs en fonction d'un budget spécifique voté chaque année par le Conseil Municipal et dédié aux animations.

- La Foire de GIVORS a eu lieu le 10/10/2022 et a remporté un succès malgré la pluie

ATTESTATIONS D'ASSURANCE

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Votre Assurance

► RCMS APU



Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS LOMBARD ET GUERIN GESTION
3 AV PAUL DOUMER
92500 RUEIL MALMAISON FR

COURTIER

CAR
14 RUE DROUOT
75009 PARIS
Tél : 01 44 51 02 00
Fax : 01 58 18 39 40
Email : INFO@CAR-UCA.COM
Portefeuille : 01 17581320

Vos références :

Contrat n° 10752057104
Client n° 0634191920

AXA France IARD, atteste que :

**SAS LOMBARD ET GUERIN GESTION
3 AV PAUL DOUMER
92500 RUEIL MALMAISON**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10752057104** ayant pris effet le **01/11/2020**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 13 janvier 2023
Pour la société :

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230928-DEL20230928_35-DE

LOMBARD & GUERIN

GESTION DE MARCHÉS

S²LOW



Paris, le 13 janvier 2023

Votre contrat n° 54 542 953

Attestation d'assurance de responsabilité civile

Generali IARD atteste que SAS LOMBARD & GUERIN GESTION, numéro de Siret 31985157200044, demeurant 16 AVENUE DES CHATEAUPIEDS 92500 RUEIL MALMAISON, est titulaire du contrat n° 54 542 953.

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles :

Commerce sur marchés d'alimentation

Les garanties sont accordées dans les limites en montant figurant dans le tableau ci-après, les sous limites étant celles spécifiées au contrat.

Garantie	Montant	
RC exploitation	8 000 000 EUR	Néant
RC après livraison	1 500 000 EUR	Néant
RC professionnelle	1 500 000 EUR	Néant
RC Exploitation/RC après Livraison/ Professionnelle/confondus	Non souscrite	
RC Exploitation/RC professionnelle/confondus	Non souscrite	
RC Après livraison/RC Professionnelle confondus	Non souscrite	
RC Exploitation/RC après livraison confondus	Non souscrite	

La présente attestation est valable pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations

D 0 FILIP001 / 500535404

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230928-DEL20230928_35-DE

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

LOMBARD & GUÉRIN
GESTION DE MARCHÉS
S²LOW

LISTE DES COMMERCANTS ABONNES AU 31/12/2022

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Centre

Nom	Activité commercial
ACAR Ali	Prêt à porter
ADEGOKE Michel	maroquinerie
AGOUDJIL Boumaraf	Traiteur oriental
AKTEPE Ali	Confection femme
AMEUR RABAH	alimentation
AUTHIER Sylviane	Producteur fruits et légumes
AVCI Céral	Confection femme
AZULAI Jean Baptiste	Pâtissier
BAIKAICHE Abdelkrim	Prêt à porter
BAIKECHE Amar	Prêt à porter
BAIKECHE Mohamed	Maroquinerie
BELABASS Mourad	Destock vêtements
BENREDJEM Malkhouf	bazar
BENSALEM Zahir	Bazar
bensimane	Epicerie
BENSOUNA Abdel Karim	Confection enfant
BERTHET Philippe	Volailles
BIGMOUNE Larbi	Rideaux
BONNARD Gilles	Livres
BOUANANI Karim	Accessoires de mode
BOUAZA	Prêt à porter
BOUDIR Rachida	Pizzeria, sandwicherie
BRAHIMI Abdelouhab	Epiceries, Fruits et légumes secs, Olives

BRAHIMI Fares	Primeur fruits et légumes
BRAHIMI Farid	Fruits et légumes
BRAHIMI Lounes	Prêt à porter
BRAHIMI Omar	Fruits et légumes
BRAHMI Rachid - KRS	Fruits et légumes
BRAHMI Sarah	Fruits et légumes
BUISSONNET Alex	bijoux
CELIKOZ Bunyamin	Epiceries Fraîches
CHAHED Ahmed	Prêt à porter
CHATAIGNON Paul	Produits fermiers
CHATER Amar	Biscuits
CHELAGHA Samir	Jouets, bazar
CHERIFI Abdelkrim	Boucher halal
CHEVROT Frédéric - GAEC CHEVROT ET FILS	Arboriculteur
CINAR NIHATT	Prêt à porter
CLOCQ Sonia	Bonneterie
DEHIMI Sofiane	Pizzeria, sandwicherie
DIOUF NDiaga	Maroquinerie
DJEDDOU Amara	Tissus
DUTHEL JACQUELINE CHANTAL	Matelas
DYNASTIE DISTRIBUTION	Fruits & Leg
EL BAYAD Elaid	Fruits & Leg
EL BOUMI MThamed	Prêt à porter

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

EL MOUTAWALLI Omar	Vêtements
EL YAGHOUBI Imrane	Téléphonie
ELHARCHE Abdellah	Outils
FARES Mohamed Ameziane	Vêtements enfants
FAURE Eric	Apiculteur
FRECON Olivier - Les légumes de mon jardin	Légumes
GARCIA Joel	destock bazar
GEMBOUR Amar	Toiles cirées
Geoffroy PETRIS (VALETTE)	Boucher, charcutier
GEORGES JOELLE	oiseaux
GLEVAREC jacky et yves	Fromager
GUDET David	Producteur fruits et légumes
GUESMIA Khaled	Rôtisserie
HADJ Foudil	vetements Sport
HAMCHAOUI Cherif	boucherie
HASSEN Hana (Sport Mode)	Baskets
HERROU Stephane	Jouets, bazar
HEUSSNER VINCENT	Restauration
JAAFAR Mouez	alimentation
JABIL Rachid	Bazar
KAYA Kurtulus	Confection femme
KAYA Mutlu	Prêt à porter
KAYA Talha	Confection enfant

KEBE Serigne	Maroquinerie
KEMOUN	Olives
KERDULJ Branislav	Fromager
KESKIN Elvan	Confection enfant
KESKIN MURAT	confection enfant
KHADIRI Abdellah	telephonie
KUDDOUS Ali	Téléphonie
LAHYANI Gilbert	Confection femme
LAMOUCHEI Brahim	Cosmétiques
LAMOUCHEI Lofti	Prêt à porter
LARAFI Fathy	Confection femme
LYONNET André	Boucher
MEDINI - Empire distribution	Confiserie
MESSAOUD KHELOUF Fayçal	Chaussures
MEZIANI WAHID	bazar
NAJMATI Hocine	Fruits et légumes
NAKACHE Monique	Chaussures
NDIAYE Moktar	Maroquinerie
NEJARA Hamdi	Fruits et légumes
NICOLLET Eric	Charcutier - Traiteur
NOEL patrick	Prêt a porter
OKBA Ridha	Chaussures femme
OUKOUKES Hacene	Fruits & Leg
OUNOUGHI Messaoud	Prêt à porter

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

PELLISSIER Patrice	Fromager
SAFIYA - KISAKAYA Batuhan	Prêt à porter
SEHIL Hacène	Jouets, bazar
SICLERE Angèle	Bonneterie
SLIMANI Brahim	Fruits & Leg
TALIDI Mohamed	pret a porter
TANDIAN Oumar	Maroquinerie
TAZ CREATION	Fruits & Leg
TESTARD Elie	Bazar
TUMASYAN SIMON	Prêt a porter
VERDELHAN Rémy	Apiculteur
YACOUBI	Galette

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230928-DEL20230928_35-DE

LOMBARD & GUERIN

GESTION DE MARCHÉS

S²LOW

Vernes

Nom	Activité commercial
AGOUDJIL Boumaraf	Traiteur oriental
BRAHMI Farid	
BRAHMI Omar	Fruits et légumes
CHOUKI OUALID	
DEGRANGE Jean François	Maraîcher
DEHIMI Sofiane	Pizzeria, sandwicherie
DEKHIL NOURA	
DJELLAL Maamar	
DJOUDI Farouk	
EL MOUTAWALLI Omar	Vêtements
ES SAFI	Bazar
GEMBOUR Amar	Toiles cirées
GUESMIA Khaled	Rôtisserie
HAMCHAOUI Cherif	
HAUCHE Mohamed	Confection
KAYA Kurtulus	Confection femme
KIZILTOPRAK Ramis	Fruits et légumes
NEJARA Hamdi	Fruits et légumes
SAAF HOUCINE	

**TABLEAU DE
FREQUENTATION
PAR TENUE DE MARCHÉ DES
VOLANTS**

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Centre

DATE	PRESENT
02/01/2022	9
05/01/2022	9
07/01/2022	12
09/01/2022	18
12/01/2022	13
14/01/2022	12
16/01/2022	22
19/01/2022	8
21/01/2022	16
23/01/2022	25
26/01/2022	4
28/01/2022	10
30/01/2022	19
02/02/2022	11
04/02/2022	16
06/02/2022	34
09/02/2022	16
11/02/2022	8
13/02/2022	25
18/02/2022	23
20/02/2022	24
23/02/2022	13
25/02/2022	24
27/02/2022	26
02/03/2022	12
04/03/2022	25
06/03/2022	34
09/03/2022	18
11/03/2022	21
13/03/2022	25

16/03/2022	22
18/03/2022	28
20/03/2022	22
23/03/2022	20
25/03/2022	25
27/03/2022	35
30/03/2022	11
01/04/2022	1
03/04/2022	10
06/04/2022	12
08/04/2022	12
10/04/2022	25
13/04/2022	14
15/04/2022	28
17/04/2022	16
20/04/2022	12
22/04/2022	18
24/04/2022	20
27/04/2022	47
29/04/2022	14
01/05/2022	14
04/05/2022	14
06/05/2022	24
08/05/2022	21
11/05/2022	21
13/05/2022	26
15/05/2023	22
18/05/2022	27
20/05/2022	13
22/05/2022	31
25/05/2022	16

27/05/2022	28
29/05/2022	24
01/06/2022	14
03/06/2022	16
05/06/2022	22
08/06/2022	11
10/06/2023	27
12/06/2022	32
15/06/2022	19
17/06/2022	21
19/06/2022	22
22/06/2022	5
24/06/2022	13
26/06/2022	18
29/06/2022	20
01/07/2022	21
03/07/2022	30
06/07/2022	17
08/07/2022	15
10/07/2022	20
13/07/2022	12
15/07/2022	24
17/07/2022	28
20/07/2022	12
22/07/2022	22
24/07/2022	22
27/07/2022	9
29/07/2022	9
31/07/2022	20
03/08/2022	7

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230928-DEL20230928_35-DE



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

03/08/2022	7
05/08/2022	15
07/08/2022	13
10/08/2022	11
12/08/2022	11
17/08/2022	5
19/08/2022	1
21/08/2022	14
24/08/2022	13
26/08/2022	15
28/08/2022	12
31/08/2022	9
02/09/2022	9
04/09/2022	14
07/09/2022	11
09/09/2022	11
11/09/2022	17
14/09/2022	19
16/09/2022	5
17/09/2022	20
18/09/2022	20
19/09/2022	20
21/09/2022	11
23/09/2022	19
25/09/2022	8
28/09/2022	5
30/09/2022	15
02/10/2022	22
05/10/2022	20
07/10/2022	24
09/10/2022	23

12/10/2022	17
14/10/2022	8
16/10/2022	23
19/10/2022	13
21/10/2022	7
23/10/2022	16
26/10/2022	14
28/10/2022	14
30/10/2022	19
02/11/2022	15
04/11/2022	7
06/11/2022	24
11/11/2022	26
13/11/2022	17
16/11/2022	8
18/11/2022	18
20/11/2022	16
23/11/2022	6
25/11/2022	15
27/11/2022	20
30/11/2022	6
02/12/2022	20
04/12/2022	9
07/12/2022	7
09/12/2022	5
11/12/2022	15
14/12/2022	5
16/12/2022	8
18/12/2022	12
21/12/2022	6
23/12/2022	11
25/12/2022	19

28/12/2022	8
30/12/2022	10
TOTAL	2569
Moyenne	16,46

Total Mercredi	850
Moyenne Mercredi	16,34

Total Vendredi	929
Moyenne vendredi	17,86

Total Dimanche	813
Moyenne dimanche	15,63

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Vernes

DATE	PRESENT
06/01/2022	16
08/01/2022	3
13/01/2022	16
15/01/2022	2
20/01/2022	14
22/01/2022	1
27/01/2022	8
29/01/2022	2
03/02/2022	20
05/02/2022	3
10/02/2022	19
12/02/2022	2
17/02/2022	12
19/02/2022	3
24/02/2022	19
26/02/2022	3
03/03/2022	21
05/03/2022	5
10/03/2022	20
12/03/2022	2
17/03/2022	20
19/03/2022	6
24/03/2022	25
26/03/2022	4
31/03/2022	13
02/04/2022	1
07/04/2022	16
09/04/2022	2
14/04/2022	23

16/04/2022	2
21/04/2022	19
23/04/2022	2
28/04/2022	22
30/04/2022	3
05/05/2022	18
07/05/2022	2
12/05/2022	26
14/05/2022	2
19/05/2022	24
21/05/2022	0
26/05/2022	22
28/05/2022	2
02/06/2022	16
04/06/2022	4
09/06/2022	21
11/06/2022	1
16/06/2022	15
18/06/2022	1
23/06/2022	15
25/06/2022	1
30/06/2022	14
02/07/2022	0
07/07/2022	21
09/07/2022	0
14/07/2022	14
16/07/2022	0
21/07/2022	8
28/07/2022	6
04/08/2022	5
11/08/2022	6

18/08/2022	6
25/08/2022	5
01/09/2022	12
08/09/2022	17
15/09/2022	17
22/09/2022	15
29/09/2022	9
06/10/2022	22
13/10/2022	29
20/10/2022	13
27/10/2022	22
03/11/2022	16
10/11/2022	22
17/11/2022	17
24/11/2022	12
01/12/2022	14
08/12/2022	16
15/12/2022	8
22/12/2022	18
29/12/2022	10
TOTAL	893
Moyenne	8,58

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230928-DEL20230928_35-DE



COMPTE DE RESULTAT

2022

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

COMPTE DE RESULTAT 2022 (en €)	Givors			
	déc-21	déc-22	Evolution	% évolution
CA marchés	72 553	122 660	50 107	69%
CA publicité marchés (cut off)			0	#DIV/0!
CA publicité marchés			0	#DIV/0!
CA EDF refacturé marchés			0	#DIV/0!
Total CA marchés	72 553	122 660	50 107	69%
Avoirs COVID 19	-4	0	4	-100%
CA divers		1 775	1 775	#DIV/0!
TOTAL PRODUCTION	72 549	124 435	51 886	72%
Redevance	46 000	46 000	0	0%
Indemnité à percevoir				
Achats matières et approvisionnement			0	#DIV/0!
Enlèvement et traitement des ordures		89	89	#DIV/0!
EDF, Eau, Gasoil, Essence	37	0	-37	-100%
Entretien et réparation, petit matériel, location matériel	198	-769	-967	-488%
Publicité		150	150	#DIV/0!
Autres achats et charges externes	1 353	2 956	1 603	119%
Coût de personnel direct des marchés	57 444	44 498	-12 946	-23%
Coût de personnel direction opérationnelle des marchés	4 445	7 806	3 361	76%
Dotation aux amortissements	52	9 391	9 339	17904%
Dotation aux provisions, pertes et profits			0	#DIV/0!
Plus ou moins-values de cession			0	#DIV/0!
Provisions, pp exceptionnelles et hors exploitation			0	#DIV/0!
Taxes	414	692	278	67%
Assurances	1 507	2 700	1 193	79%
Frais généraux et autres coûts répartis	7 813	15 669	7 857	101%
Charges financières sur emprunts et capitaux mis en œuvre			0	#DIV/0!
Impôts			0	#DIV/0!
TOTAL CHARGES	119 262	129 182	9 920	8%
RESULTAT DE LA GESTION DES MARCHES	-46 713	-4 748	41 965	-90%

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture

Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le
ID : 069-216900910-20230928-DEL20230928_35-DE

